

Jérémy MIGLIORE

Adjoint à la Conservatrice et Référent Biodiversité



- Muséum départemental du Var,
Jardin départemental du Las, 737 chemin du Jonquet,
83200 TOULON.

- Tel. Muséum : 04.83.95.44.22 - Tel. Portable : 06.81.11.28.91
- Email : jmigliore@var.fr

à
**Préfecture du Var,
DDTM Service eaux et biodiversité**

A Toulon, le 07 janvier 2022

Objet : Note explicative portant sur une demande de naturalisation de deux oiseaux (Marouette ponctuée et Hibou des marais) pour le Muséum départemental du Var

Madame, Monsieur,

Par ce présent courrier, je soussigné Jérémy MIGLIORE, Adjoint à la Conservatrice du Muséum départemental du Var et Référent Biodiversité, demande l'autorisation de transférer puis de procéder à la naturalisation de deux spécimens d'oiseaux entiers, conservés dans les congélateurs du Muséum départemental du Var :

- Marouette ponctuée (*Porzana porzana*, Rallidae), collecté par Matthieu LASCEVE (05/2021 MTPM Salins Hyères) ;
- Hibou des marais (*Asio flammeus*, Strigidae), collecté par Matthieu LASCEVE (05/2021 MTPM Salins Hyères).

Cette demande de naturalisation vise à compléter le parcours permanent d'exposition du Muséum départemental du Var qui permettra ainsi d'avoir un panorama complet de l'avifaune nicheuse ou migratrice du département. Le Muséum est gratuit et sa muséographie a des visées pédagogiques pour les scolaires, groupes et tous les publics, avec de nombreuses activités de médiation, en plus d'une vocation scientifique et de mise à disposition pour toute étude scientifique ou expertise.

Après validation du CERFA, nous souhaiterions ainsi organiser le transfert des spécimens vers le taxidermiste Alain PÊCHEUX (Beaumes de Venise), avec qui nous avons lancé un marché de naturalisation. Toutes les phases d'exécutions sont réalisées dans l'atelier d'Alain PÊCHEUX. Le prestataire emploiera des produits et des méthodes conformes à la déontologie internationale en vigueur en matière de conservation. L'équipe du Muséum départemental du Var assurera les transports aller et retour, entre le Muséum et l'atelier de Monsieur PÊCHEUX, à Beaumes-de-Venise. Le conditionnement des objets respectera les règles de conservation préventive.

Il y aura dans un premier temps évaluation de la qualité des dépouilles pour envisager ensuite la naturalisation au cours de l'année 2022, ou alors remplacement par une autre espèce que nous conservons dans nos congélateurs en réserve.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Muséum départemental du Var
Direction de la culture, des sports et de la jeunesse
390, av. des Lices
CS 41303
83076 Toulon Cedex

